

FISCHER SAS
 26 Rue Charles de Gaulle
 88200 Remiremont
 88200
 REMIREMONT FRANCE
 TEL :03 29 22 51 19

FACTURE

DATE

NUMERO

15/03/2024

214023192

FACTURE

1/1

QSBAIL .
 8 B RUE DE LA JONCHERIE
 88200 DOMMARTIN LES REMIREMONT

REF VENDEUR / CODECLIENT / AGENCE / REFS

LUDIVINE RO / QSBAIL / REMIREMONT /

QTE	DESIGNATION	TVA	PU HT	PU TTC	REMISE	PV HT	PV TTC
1	HONOR 90 LITE 5G 256GO NOIR SFR () RENOUELEMENT CARRE 5G RM ANTI 12 210GO 5G 24M IMEI : 860115074941159 - PROTECTED PREMIUM - SECURITIZ - <u>ASSURANCE</u> CM3 PACK N° ASTFR2001456588 REF COMPTE :99-NGULJT N° COMMANDE :8494860553 N° APPEL : 06.09.93.37.54	20%	124,17 €	149,00 €		124,17 €	149,00 €
1	Coque TPU transparent pour Honor 90 Lite ()	20%	20,83 €	24,99 €		20,83 €	24,99 €
1	FILM DE PROTECTION PLUG AND USE BRILLANT LOOKASE ** Activer votre garantie sous 30 jours sur www.lookase.fr ** / Code Vendeur : ()	20%	24,99 €	29,99 €		24,99 €	29,99 €

Mode	Montant	Echéance	Références	Date	Total ht :169,98 € 20 %	169,98 €
CB	203,98 €	15/03/2024		15/03/2024		
					Total Tva :34,00 € 20 %	34,00€
					Total TTC	203,98 €

	MONTANT A PAYER	203,98 €
	RESTE A PAYER TTC	0,00 €

Nbr lignes 3 Nbr Impress.1 (NF525) Sign.u_Lp Logiciel 3GWIN B170
 30.0.461.0

15/03/2024 14:54:34

Cette facture tient compte d'une écotaxe TTC de 0.02 €
 SAS au Capital de 100 000€ - Banque Crédit Agricole Alsace Vosges : IBAN : FR76 1720 6000 7000 1742 5401 092 - BIC : AGRIFRPP872
 Réserves de Propriété : La SAS FISCHER TELECOM restera propriétaire de la marchandise livrée tant qu'elle n'aura pas été intégralement réglée
 (loi n° 80.335 du 12/05/1980). A défaut de paiement à la date prévue, le montant total TTC dû sera majoré de pénalités au taux annuel de 8,75%
 avec un seuil minimum de facturation des pénalités de 40€. En cas de litige, les tribunaux du siège de la société FISCHER TELECOM sont les seuls compétents.
 Médiateur du Commerce Coopératif et Associé : mcca-mediation.fr Les appareils électroniques, les appareils dotés d'un moteur électrique, les produits d'horlogerie, les articles d'éclairage bénéficient
 auprès du vendeur d'une garantie légale de conformité de deux ans à compter de leur remise au consommateur (décret n° 2021-609 du 18 mai 2021)